

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement

57 rue des Vinaigriers
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

à Paris¹⁰^e

DÉCEMBRE 2017



Le 9 novembre dernier, lancement de la grande enquête sur les discriminations dans le 10^e

GRANDE ENQUÊTE DANS LE 10^e

**engageons-nous
ensemble pour
lutter contre les
discriminations !**

Du 6 novembre au 16 décembre 2017, les habitants du 10^e sont appelés à répondre à une enquête en matière de discriminations. Pilotée par Didier Le Reste, élu en charge de la lutte contre les discriminations depuis le 18 octobre, cette enquête a vocation à dresser un état des lieux pour construire un plan d'action adapté. La loi définit 24 motifs de discrimination (sexe, handicap, apparence physique...). Il s'agit notamment de récolter des éléments sur les discriminations en matière d'accès à l'emploi et d'accès aux droits.

Le questionnaire est disponible en ligne sur : www.mairie10.paris.fr/discriminations jusqu'au 16 décembre 2017.

Cette démarche de diagnostic au niveau d'un arrondissement est réalisée en parallèle d'un travail à l'échelle parisienne qui s'intéressera aux questions de discriminations dans les processus d'orientation à l'école en raison des critères de genre et d'origine.

Pour Didier Le Reste, « Parce que nous sommes toutes et tous concernés par la question des discriminations, soit parce que nous en sommes victimes, soit parce que nous en sommes acteurs-trices consciemment ou non, il est essentiel de nous engager collectivement contre les discriminations. Ce diagnostic de terrain doit permettre à la Mairie du 10^e de confirmer et d'amplifier son action ».

Hélène Bidard, Maire-adjointe communiste en charge de l'égalité femmes/hommes et de la lutte contre les discriminations était présente le 9 novembre au local associatif des Restos du Cœur et de l'AJAM à la Grange-aux-Belles à l'occasion de la soirée de lancement de cette enquête.

BUDGET 2018 encore des cadeaux pour les plus riches !

Le projet de budget 2018 présenté par les ministres Le Maire, Griveaux et Darmanin est un budget écrit par les riches, pour les riches ! Démantèlement de l'ISF, énième allègement de l'impôt sur les sociétés, suppression de la taxe sur les dividendes, etc. Ce sont 12,8 milliards d'euros de cadeaux fiscaux ainsi accordés aux plus riches et aux grandes entreprises quand 16 milliards d'euros de baisse de dépenses publiques viendront peser durement sur le pouvoir d'achat des ménages, des retraités, des jeunes et des fonctionnaires.

La purge budgétaire se traduit notamment par la baisse des APL et la suppression de 260 000 emplois aidés ! C'est le plus grand plan social jamais réalisé dans notre pays. La hausse brutale de la CSG va affecter lourdement des millions de retraités. Enfin, les coupes budgétaires massives dans la santé et les collectivités vont asphyxier nos hôpitaux et mettre sous tutelle nos communes !

Ce projet de budget n'est pas acceptable. Plutôt que de renforcer considérablement les inégalités, il est urgent de mettre l'argent au service du plus grand nombre. Les députés communistes proposent au contraire de :

- lutter efficacement contre l'évasion et l'optimisation fiscales (60 à 80 milliards € de recettes supplémentaires potentielles pour le budget de l'État) ;
- mettre l'égalité au cœur de la fiscalité, notamment en renforçant l'ISF et en taxant plus fortement les revenus financiers, ceux du capital pour inciter les actionnaires à investir et à produire en France plutôt qu'à spéculer.

Ces propositions visent à une autre utilisation des richesses. Ce budget 2018, c'est « les riches d'abord ». Pour nous, « c'est l'Humain d'abord » !

Élie Jousselin
secrétaire de la section PCF 10

●●●●●●●●●● POUR UN PLAN « CLIMAT AIR ÉNERGIE » ●●●●●●●●●●

qui profite à tous les Parisiens

La municipalité lance un nouveau plan « Climat Air Énergie » fixant des objectifs ambitieux pour 2050. Il fera l'objet d'une consultation citoyenne de décembre à février avant un vote définitif en mars prochain.

Lors du Conseil d'arrondissement du 6 novembre, les élus communistes du 10^e ont réaffirmé partager les principaux objectifs de ce plan : faire en 2050 de Paris une ville neutre en carbone, utiliser 100% d'énergies renouvelables, développer une mobilité propre et apaisée, réduire les déchets à la source, favoriser une alimentation saine et issue de circuits courts...

Ils mettent en garde contre le risque que Paris ne devienne une ville totalement gentrifiée où sont concentrés des habitants aux revenus élevés leur permettant d'assumer une rénovation thermique de leur logement, d'avoir une voiture électrique, de se nourrir avec des aliments biologiques. C'est pourquoi les élus communistes exigent que des mesures soient adoptées pour que les Parisiens les plus modestes ne se trouvent pas évincés de ce plan.

Ils pensent également que sa concrétisation nécessite, bien sûr, une forte sensibilisation à des changements de pratiques individuelles, mais implique un engagement politique volontariste s'appuyant sur des financements significatifs des collectivités, mais aussi de l'État.

Ainsi, pour mener une transition énergétique juste, ils proposent la création d'un grand pôle public national de l'énergie, seul capable de garantir un même tarif sur tout le territoire et de réaliser les investissements nécessaires dans la recherche. C'est pourquoi ils s'opposent à la création, envisagée dans le plan parisien, d'un marché décentralisé de l'énergie s'appuyant sur un opérateur régionalisé de fourniture d'énergies renouvelables.



De même, dans ce même souci d'égalité, ils demandent un soutien des pouvoirs publics aux ménages les moins favorisés pour leur permettre la rénovation énergétique de leur logement ou le remplacement de leur véhicule.

Parmi les autres propositions des communistes en matière de transport : l'augmentation du « Versement Transport » à charge des entreprises, la réduction de la TVA sur les transports publics à 5,5%, l'abandon du projet inutile du CDG Express qui mobilise de l'argent public (2 Md €) sans améliorer les conditions de transport des franciliens, la création de plateformes fluviales et l'utilisation de certains tronçons de la « Petite Ceinture » ferroviaire pour le fret.

Un ensemble de propositions à retrouver sur le site :

<http://www.pcfparis10.fr/article/vie-locale/nouveau-plan-climat-air-energie-pour-paris-en-debat>

LE NOUVEAU VÉLIB'

deux sujets de préoccupation

La société Smoovengo, en remplacement de l'entreprise JCDecaux, a remporté le marché de la gestion des Vélib'. Il s'agit en fait d'une nouvelle génération de vélos : plus légers, dotés d'un boîtier électronique embarqué et équipés pour un tiers d'entre eux d'assistance électrique. De plus, le Vélib' deviendra métropolitain et le réseau de stations sera étendu permettant de desservir 65 communes périphériques.

Depuis octobre, les 1 200 anciennes stations ont commencé à être progressivement remplacées par des équipements Smoovengo. À partir du 1^{er} janvier 2018, 50% des stations du Vélib' métropolitain seront en fonctionnement et les autres seront déployées progressivement jusqu'à la fin mars 2018.

Les communistes se réjouissent de ces innovations qui vont permettre de renfor-

cer les circulations douces. Cependant, lors du Conseil de Paris de la fin septembre, Didier Le Reste a fait part des craintes des personnels quant à leur réintégration dans le nouveau dispositif, le marché ne prévoyant aucune obligation de reprise des salariés qui disposent pourtant d'une expertise technique réelle. Les dirigeants de Smoovengo se sont certes engagés à étudier en priorité les candidatures des



salariés de Cyclocity, filiale de JCDecaux, mais ces derniers viennent de décider d'engager une procédure en justice contre JCDecaux et Smoovengo. Il convient également de veiller à ce que ces transferts ne se traduisent pas par une dégradation des conditions de travail et de rémunération.

Les communistes s'inquiètent également de l'augmentation des tarifs qui est envisagée, de l'ordre de 30%. Ils demandent que les tarifs sociaux soient maintenus et que le tarif des location de vélos électriques soit accessible à tous.

d'octobre 2017 à mars 2018, les stations Vélib' vont progressivement être dotées d'équipements Smoovengo, le nouveau gestionnaire du service Vélib'métropolitain un tiers des 20 000 vélos seront à assistance électrique

LE GOUVERNEMENT S'EN PREND AU LOGEMENT SOCIAL

mobilisation générale !

La réforme « logement » du gouvernement est exemplaire en ce sens qu'elle dévoile sa duplicité.

D'un côté, on annonce la construction de 50 000 logements très sociaux pour loger les sans abris. D'un autre côté, il est décidé de réduire de 50 € l'allocation-logement en obligeant les organismes HLM à baisser les loyers d'une somme équivalente ; une mesure qui les prive de revenus et donc de moyens de construire du neuf ou d'entretenir l'existant.

Des effets d'annonce encore, lorsque E. Macron dit vouloir augmenter de 40 000 le nombre de logements PLAI, mais sans dire comment ils seront financés.

Par contre, est bien confirmé le gel du taux du livret A dont la mission est de contribuer au financement du logement social. Ainsi ceux qui confient leurs économies au livret A verront sa rémunération bloquée, alors que les énormes profits boursiers ne sont pas appelés à partici-

per à cet effort de solidarité. Les moins pauvres paieront pour les plus pauvres.

À Paris, malgré la politique impulsée par les élus communistes en matière de logement, la pression spéculative est telle que se loger décentement devient la préoccupation majeure des Parisiens.

Pourtant ces élus n'ont pas ménagé leurs efforts. Chaque année, depuis 2014, ce sont 7 000 nouveaux logements sociaux qui sont réalisés permettant de porter bientôt à 25% la part de logements HLM contre 13% en 2001. D'autre part, un ensemble de mesures de contrôles et de sanctions ont été déployées pour lutter contre les locations touristiques, nouvelle forme de spéculation foncière.

Face à ces attaques, les communistes parisiens lancent une vaste mobilisation. Rendez-vous le samedi 9 décembre, à l'appel du collectif *Non à la baisse des APL*.

PRÉVU AU DÉBUT DE 2018

le réaménagement de la place Jan Karski

Adopté dans le cadre du budget participatif de 2015, le projet de réaménagement de la place Jan Karski (angle des rues Louis Blanc, Philippe de Girard et Cail) va prochainement entrer dans la phase de réalisation. La livraison est prévue au printemps prochain.

Des groupes de travail réunissant des résidents ont débattu sur les différentes alternatives d'aménagement possibles et deux réunions publiques se sont tenues pour présenter le projet final.

La priorité retenue pour ce quartier comptant plusieurs établissements scolaires et une crèche est de donner davantage de place aux piétons. Pour apaiser la circulation, l'espace réservé aux automobiles sera réduit et le sens de circulation de la rue

Philippe de Girard sera inversé devant l'ex caserne Château Landon pour empêcher la circulation de transit traversant la place.

Il s'agit également de créer une vraie place en l'animant grâce à des petits équipements ludiques (jeux, marquages au sol...) et en augmentant sensiblement les surfaces végétalisées qui, par ailleurs, seront étendues ultérieurement avec la végétalisation des passerelles du pont SNCF. Le projet n'intègre pas la création d'une piste cyclable protégée rue Louis Blanc (entre la place Jan Karski et la rue du Faubourg Saint-Denis), afin d'empêcher le stationnement en double file des voitures. Mais cet aménagement complémentaire ayant été adopté lors du vote du dernier budget participatif, ce projet sera mis en œuvre ultérieurement.



DOMINIQUE TOURTE

nouvelle adjointe à la Maire du 10^e



Le 18 octobre 2017, Alexandra Cordebar a été élue Maire du 10^e suite à l'élection de Rémi Féraud sénateur de Paris. À cette occasion, Dominique Tourte, élue communiste, est devenue Adjointe à la Maire en charge de l'Égalité femmes-hommes (en plus de la Petite enfance et de la Protection de l'enfance).

Dominique Tourte a rappelé qu'« à l'heure où les ordonnances Macron cassent le code du travail et où les associations redoutent des baisses de crédits de l'État en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, il est plus que jamais important que la Ville de Paris soit mobilisée pour l'égalité femmes/hommes ».

le site des communistes du 10^e



articles et vidéos sur l'actualité locale et parisienne
comptes rendus des conseils d'arrondissement

l'ensemble des publications à **Paris 10^e**

www.pcfparis10.fr

150 000 « EMPLOIS AIDÉS » SUPPRIMÉS DÈS 2017 le monde associatif en danger

Depuis 1984, les emplois aidés (TUC, CES, CAE, CUI, Emplois-Tremplins, Emplois d'Avenir...) sous des modalités variées de financement, de durée et de niveau de rémunération ont permis d'assurer à moindre coût des services collectifs à la population. Ils ont également contribué à réduire l'impact et la visibilité de la montée du chômage.

À titre d'exemple, ces emplois concernent des auxiliaires de vie scolaire, des personnels de cantines, de bibliothèques et de services administratifs. Dans son ensemble, le monde associatif est lourdement impacté : centres sociaux-culturels et d'animation, structures sportives et culturelles, accueil des SDF...

Dans notre arrondissement, irrigué par deux grandes gares où se rejoignent des exilés du monde entier et où des centaines de personnes dorment à la rue, la décision du gouvernement aggrave la situation : ce sont plus de

150 emplois menacés dans le 10^e d'ici la fin 2017. Dans l'un des centres sociaux, 60 bénévoles impliqués dans le soutien scolaire ou l'apprentissage du français aux migrants ne pourraient être mobilisés sans l'encadrement des salariés en contrats aidés qui garantissent la continuité des actions.

Il s'agit, au niveau national, d'un plan social sans précédent touchant 260 000 contrats sur deux ans. Le CICE versé aux entreprises (30 milliards en 2013-2014) aurait officiellement créé ou maintenu entre 50 000 et 100 000 emplois. Chacun de ces derniers a coûté entre 300 000 et 600 000 euros d'argent public ! Les nouvelles baisses de cotisations aux entreprises promises par Macron seront tout aussi coûteuses et inefficaces.

La vraie réponse est de financer ces emplois dont l'utilité sociale est démontrée.

HALLE ALIMENTAIRE inauguration



Le 12 octobre 2017 a été inaugurée dans le 10^e arrondissement la première halle alimentaire parisienne. C'est le résultat d'une double démarche, à la fois municipale, portée par les communistes comme engagement de mandature et locale avec le soutien du collectif *Stop Monop.*

L'installation d'une halle alimentaire permet aux habitants du 10^e de bénéficier de produits alimentaires de qualité en circuit court à des prix accessibles.

Pour commander vos produits rendez-vous sur www.kelbongoo.com ou sur place au 3bis rue Bichat.

EN BREF

● Promenade urbaine

Nouvelle réunion publique prévue le 21 décembre sur les aménagements proposés sous le métro entre Barbès et Stalingrad et les modifications du plan de circulation.

● Le 2 rue de Valenciennes

Le permis de construire vient d'être accordé pour transformer l'immeuble de bureaux, occupé depuis décembre 2012, en 16 logements sociaux.

● Paris 16^e

Après l'ouverture en 2016 d'un centre d'hébergement pour SDF qui est maintenant bien accepté, lan Brossat, adjoint communiste de Paris au Logement, prévoit de créer dans ce même arrondissement un centre d'hébergement dédié à l'accueil des femmes. La solidarité ne doit pas s'arrêter aux portes des beaux quartiers.

● Interdits d'entrer en Israël

Sept parlementaires français, dont Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, et Patrick Le Hyaric, député européen et directeur de *l'Humanité*, ont été interdits d'entrer sur le territoire israélien pour encourager les artisans d'une paix juste et durable. Élise Fajgeles, députée du 10^e et présidente du groupe d'amitié France-Israël à l'Assemblée nationale, n'est pas intervenue auprès des autorités israéliennes pour défendre le droit des parlementaires français à se rendre sur ce territoire.

● 57 bd de Strasbourg : procès pour traite des êtres humains

Le 21 décembre 2017 se tiendra le procès pour traite des êtres humains après la plainte déposée par les travailleuses et la CGT au moment de la grève victorieuse des coiffeuses et manucures du 57 bd de Strasbourg. Outre les travailleuses, Hélène Bidard, adjointe PCF à la Maire de Paris à l'égalité femme/homme, Bernard Thibault, président de l'OIT et Remi Féraud, ancien Maire du 10^e, témoigneront pour apporter leurs soutiens aux travailleuses.

TRAVAILLEURS DE NUIT DE BURGER KING victoire éclatante

Après 2 jours de grève et d'occupation du Burger King de la Place de la République, les 27 grévistes salariés de la société Albiance, en poste dans une dizaine de restaurants de l'Île-de-France, ont obtenu gain de cause sur l'ensemble de leurs revendications : versement des heures non payées, nouveau contrat de travail établi sur la base 117h/mois au lieu de 78h, réunion du comité d'hygiène et de sécurité sur chaque site et remise à la Préfecture des documents nécessaires à leur régularisation. Ils ont obtenu récem-

ment leurs récépissés de carte de séjour « salarié ». Leur détermination et le soutien actif de la CGT ont permis cette victoire.



Didier Le Reste, présent dès le 1^{er} jour de l'occupation du restaurant a interpellé le président de Burger King



www.pcf.fr